

## Bulletin local d'information syndicale

### Sommaire :

- |  |   |
|--|---|
| p. 2 : Retraites : ils mentent ! - Décryptage du hold-up ! | p. 7 : Rentrée honteuse pour les stagiaires 2010-2011 |
| p. 4 : Discours ministériel – morceaux choisis             | p. 7 : Livret de compétence numérique                 |
| p. 5 : Précarité dans l'Éducation Nationale                | p. 8 : Halte à la xénophobie d'État !                 |
| p. 6 : Nouvelle seconde – Les pires pronostics vérifiés    | p. 8 : Qu'est-ce que SUD ?                            |

### Rentrée de lutte sur tous les fronts !

#### **EDITO**

Concurrence, inégalités, économie aux dépens des moins favorisés, mépris pour les élèves, les enseignants et tous les travailleurs. A cela s'ajoutent mensonge, manipulation, racisme, xénophobie et instauration d'un climat de peur pour nous faire avaler la régression sociale.

Au primaire, la rentrée se fait sur fond de suppressions de postes de dernière minute de 14 000 EVS (p. 5). Au collège on annonce l'expérimentation du nouveau livret de compétence numérique qui sera étendu d'ici peu au 1er degré (p. 7) et le nouveau programme CLAIR dans les établissements dits difficiles (p. 4). Au lycée, la mise en place de la nouvelle seconde se fait dans un flou pas même artistique, de manière différente dans chaque établissement et dans la plus grande improvisation, renforçant encore un peu la tendance libérale à l'œuvre dans l'Éducation Nationale (p.6) qu'on doit nous faire avaler au moyen d'un renforcement du pouvoir des chefs d'établissements qui dorénavant recevront une « prime de performance » (p.4). A tous les niveaux, les nouveaux stagiaires sont envoyés au charbon à temps complet avec un simulacre d'accompagnement (p. 7) et les suppressions massives de postes qui se poursuivent (p. 4).

Mais pour tous les salariés de ce pays, c'est au moment même où l'on annonce le montant honteux des chèques qui seront reversés aux plus riches bénéficiant du bouclier fiscal que le gouvernement fait passer en force la réforme des retraites la plus dure d'Europe et qui constitue l'une des plus grosses régressions sociales que l'on ait connue. Cette réforme et les arguments avancés sont un contre-sens à toute juste logique économique et à tout sens historique. En martelant comme seul argument celui du déséquilibre démographique entre les actifs et les retraités, on cache aux français le fait que le financement des retraites n'est pas un problème compte tenu de l'augmentation du produit intérieur brut d'un pays, pour peu qu'on réfrène l'appétit insatiable du capital. Par ailleurs, en soutenant que si l'on vit plus vieux, on doit travailler plus longtemps, on va à contre-courant de deux siècles de progrès social.

Le 7 septembre dernier, comme au mois de juin, c'est plus d'un million de travailleurs qui sont descendus dans la rue à l'appel de toutes les organisations syndicales. Le 23 septembre, une seconde journée de mobilisation a été au moins aussi importante. A SUD Éducation Lorraine, comme dans tous les syndicats membres de Solidaires, nous pensons que des journées éparpillées ne seront pas suffisantes pour faire plier ce gouvernement méprisant, même si nous sommes nombreux à être en grève et dans la rue. Ce n'est que par un blocage économique du pays que le patronat, qui réclame cette réforme scandaleuse, aura lui-même intérêt à demander au gouvernement de la retirer.



Solidaires, la FSU et Force Ouvrière se sont d'ores et déjà prononcés pour une reconduction de la mobilisation. Tous ensemble, construisons la grève générale reconductible, organisons-nous en assemblées générales.

**1 jour de grève, c'est nous qui payons ; 3 jours de grève, c'est eux qui plieront !  
Faisons les plier au lieu de nous laisser dépouiller !**

# Retraites : ils mentent ! - Decryptage du hold-up :

Notre système de retraites par répartition a été créé au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale quand la France et l'Europe étaient ruinées. Aujourd'hui, alors que la production de richesse n'a jamais été aussi importante, c'est sous de faux prétextes et aux moyens d'une martelage médiatique mensonger et réducteur qu'ils veulent le détruire.

Ce qu'ils disent...	Ce qu'ils cachent...
<p>« Les caisses de retraite sont en déficit »</p> <p><i>Vrai, mais pourquoi ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a un déficit créé par les gouvernements successifs qui ont régulièrement comprimé ce qui sert de base aux cotisations (blocage des salaires dans le privé, baisse dans le public, maintien d'un chômage de masse, exonération de cotisations patronales et des cotisations sociales sur les stock options, l'intéressement et la participation salariale,...)</li> <li>• et un déficit lié à la dernière crise économique dont les principaux responsables continuent à se gaver pendant qu'on demande aux salariés de faire des efforts.</li> </ul>
<p>« Il y a un déséquilibre démographique entre le nombre d'actifs et le nombre de retraités. Si on vit plus vieux, il faut travailler plus longtemps ! »</p> <p><i>Faux problème !</i></p>	<p><b>Sur le vieillissement</b> : il faudrait prendre en compte <b>l'espérance de vie en bonne santé</b> qui s'élève en France à 63 ans quand on voudrait nous faire travailler jusqu'à 67.</p> <p><b>Sur le nombre d'actifs</b> : il faut savoir que le taux de fécondité en France est à 2 enfants par femme, le plus haut d'Europe, quand en Allemagne il est à 1,4 et moins encore dans d'autres pays européens. Encore faudrait-il permettre que tous puissent travailler et donc partager l'emploi et les richesses. Là est la question que le gouvernement ne veut pas aborder.</p> <p>Enfin, on nous dit que d'ici 2050 on passera de 2 actifs pour 1 retraité à 1 pour 1. Mais de 1960 à aujourd'hui nous sommes passés de 4 pour 1 à 2 pour 1 (soit la même évolution) sans problème. <b>Le Conseil d'Orientation des Retraites lui-même reconnaît dans sa projection que la production de richesses a doublé ces 50 dernières années et doublera d'ici 2040 à 2050, ce qui nous permettrait de doubler en même temps les recettes pour les caisses de retraites et d'assumer sans aucun problème le vieillissement démographique.</b></p>
<p>« Il est urgent d'agir, comme l'ont fait d'autres pays européens »</p> <p><i>Faux !</i></p>	<p>Non ! En Espagne une contre-réforme de cette ampleur est prévue pour 2025, au Danemark pour 2027, en Allemagne pour 2029 et en Grande-Bretagne pour 2048 ! Autrement dit, la France fait du zèle dans la régression sociale, tout ça pour rassurer les marchés et la finance mondiale.</p>
<p>« Nous suivons la voie entreprise par d'autres pays européens »</p> <p><i>Malhonnête !</i></p>	<p>Les situations ne sont pas comparables sur le seul âge de départ à la retraite. Si certains pays l'ont bien reculé, c'est parce que l'âge moyen de départ effectif est plus élevé et la durée minimum de cotisation plus basse pour obtenir une retraite à taux plein. On nous cite l'Allemagne en exemple : mais un Allemand part à 63 ans s'il a cotisé 35 ans, alors que la réforme française exige 41,5 années de cotisation pour pouvoir partir à 62 avec une retraite minimum et à 67 ans avec une retraite à taux plein.</p>
<p>« Le gouvernement a résolument exclu toute baisse des pensions »</p> <p><i>Faux !</i></p>	<p>Les pensions ont déjà beaucoup baissé en France en raison d'une augmentation de la durée de cotisation exigée bien plus élevée que dans les autres pays européens : 35 ans en Espagne et en Allemagne, 30 en Grande-Bretagne ; en France, la réforme prévoit de la faire passer de 40,5 à 41,5. Actuellement les salariés français sont contraints d'abandonner leur emploi à 59 ans en moyenne (licenciement, pré-retraite...). Exiger d'eux qu'ils travaillent jusqu'à 67 ans pour une retraite à taux plein est une manière dissimulée de les condamner à une baisse de leurs pensions. C'est une économie illusoire : ce que les caisses de retraite économiseront creusera le déficit des caisses de l'assurance-chômage.</p>

<p>« C'est une réforme juste et équitable »</p> <p><b>Faux et grave !</b></p>	<p>Non, elle est profondément injuste. Ceux qui en pâtiront le plus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ceux qui ont commencé à travailler tôt (et qui échappent à la mesurette sur les carrières longues),</li> <li>• ceux qui ont galéré et subi une carrière entrecoupée de périodes de chômage,</li> <li>• ceux qui ont fait des études,</li> <li>• les femmes dont la carrière a été entrecoupée par des congés de maternité.</li> </ul> <p>Dans le même temps on demande un très faible effort aux plus riches : la majoration de l'impôt sur les plus hauts revenus passe seulement de 40 à 41% alors qu'elle s'élevait à 65% en 1986 et 56,8 en 1994. Et toujours aucun renforcement de la taxation des stock options et des retraites chapeaux, aucun retour sur le bouclier fiscal, ni aucune mesure sur les niches sociales qui limitent les cotisations de certaines entreprises soi-disant pour favoriser l'emploi avec le résultat que l'on sait.</p>
<p>« Le gouvernement est attentif à la pénibilité de certains emplois »</p> <p><b>Mesurette !</b></p>	<p>Le projet de réforme ne tient compte que d'un possible handicap physique qui serait constaté individuellement par un médecin à l'instant T du départ à la retraite. Ne pourront prétendre à un départ à 60 ans que ceux ayant un handicap avéré et certifié, mais pas de reconnaissance des métiers pénibles ni d'une quelconque usure psychologique ou morale.</p>
<p>« Le gouvernement veut sauver le modèle français de retraite par répartition »</p> <p><b>Mensonge !</b></p>	<p>Sous prétexte de sauver le système de retraite la réforme du gouvernement le gouvernement interdira à bon nombre de salariés d'y prétendre. Car faire passer l'âge légal de départ à 62 ans et à 67 pour un taux plein quand les salariés sont exclus de fait de l'emploi à 59 ans en moyenne aura pour conséquence qu'une majorité de français ne pourra prétendre à une retraite suffisante pour vivre sans faire appel à une capitalisation. Nombreux sont les organismes d'épargne et autres fonds de pension qui attendent à la porte que le marché français s'ouvre à eux. Cette réforme est un moyen déguisé de généraliser petit à petit un système de retraite par capitalisation.</p>

**Deux chiffres résumant la situation :** Selon le Conseil d'Orientation des Retraites, 1 point de PIB suffirait pour régler le problème du financement des retraites ; or les dividendes des actionnaires ont augmenté de 5,3 points de PIB entre 1982 et 2007. On comprend pour le bien de qui le gouvernement veut nous faire trimer plus !

**Ce que nous voulons :**

- 37,5 années de cotisation pour tous
- une pension d'au moins 75% calculée sur les 6 meilleurs mois de salaire
- départ à taux plein à 60 ans (55 pour les métiers pénibles)
- validation des périodes de stage, chômage, temps partiels, congés de maternité
- pas de retraite inférieure au SMIC
- pas d'augmentation du taux de cotisation
- une meilleure répartition des richesses pour financer les retraites

**Nous ne rêvons pas ! C'est possible !**

Le gouvernement avait plié sur le CPE pourtant déjà voté au parlement.

Sur les retraites, donnons-nous en les moyens :

**1 jour de grève, c'est nous qui payons ; 3 jours, c'est eux qui plieront**

**Tous ensemble, construisons la grève reconductible !**



# Discours ministériel

## Morceaux choisis

Citations : La Lettre de l'Education n° 674 du 30 août 2010

### **Sur les suppressions de postes :**

« Le ministère de l'Education Nationale a, jusqu'à présent, décidé de manière assez autoritaire l'affectation des postes à supprimer. C'est la raison pour laquelle j'ai initié une nouvelle méthode de gestion ».

Par cette phrase, le ministre reconnaît-il que la méthode employée jusqu'ici était mauvaise, que le ministère est passé en force et illégitimement contre l'avis des enseignants sur le terrain et des organisations syndicales ? Alors cette nouvelle méthode, quelle est-elle ?

« Nous regardons si l'approche en la matière ne pourrait pas être inversée, c'est-à-dire partir du local ».

Oui, on avait compris : il ne s'agit évidemment pas d'inverser la tendance des suppressions de postes, mais d'inverser la manière de nous les faire avaler.

« Je fais confiance aux recteurs, aux inspecteurs, aux chefs d'établissement, pour mettre les moyens là où on en a le plus besoin. C'est la meilleure répartition des moyens qui permettra, en 2011, le non renouvellement d'un fonctionnaire sur deux ».

La voilà la méthode qui ne doit échapper à personne. Loin d'être une nouveauté, elle s'impose depuis plusieurs années dans la ventilation des DHG, des budgets de fonctionnements et des budgets spécifiques, mais également aujourd'hui dans l'organisation des heures d'accompagnement personnalisé, des éléments d'exploration, etc. On réduit à la source et on compte sur la base pour gérer la pénurie dans les conseils pédagogiques et les CA sous l'autorité renforcée des chefs d'établissement. Notons au passage que ce que le ministre nomme « une meilleure répartition » n'a pas pour objectif la réussite des élèves mais bien « le non renouvellement d'un fonctionnaire sur deux »

### **Sur le remplacement des nouveaux stagiaires pendant ce qu'il leur reste de formation :**

« Les académies sont en train de mettre en place un plan d'actions pour améliorer le remplacement. »

Vous avez bien entendu : il s'agit d'« améliorer » (!) les remplacements. Si auparavant ceux-ci étaient assurés par des TZR, c'est-à-dire des titulaires formés affectés sur des zones de remplacement, voici comme le ministre entend améliorer ce système :

« Il s'agit notamment de créer, au niveau académique, des viviers de remplaçants contractuels : professeurs, retraités, mais aussi étudiants. »

Voilà donc que des classes seront sacrifiées. Toute l'année elles auront devant elles des stagiaires ayant le concours, non formés et enseignant pour la première fois. Et quand ceux-ci s'absenteront plusieurs fois par an pour un semblant de formation accélérée, elles se retrouveront avec des contractuels ou des étudiants encore moins formés et n'ayant pas même le concours, ou bien encore des retraités privant autant de jeunes d'un emploi d'enseignant, même remplaçant.

### **Sur les établissements dits difficiles :**

Le ministre annonce l'expérimentation du programme CAIR :

« Les enseignants y seront recrutés sur profil, pour cinq ans minimum, avec des incitations financières, et avec l'avis du chef d'établissement ».

Jusqu'à là, rien de choquant si ce n'est la réaffirmation du rôle managérial du chef d'établissement. Mais quand on demande si ce programme a vocation à remplacer l'éducation prioritaire, il répond :

« C'est une éventualité à creuser, en fonction des résultats de l'expérimentation. »

On voit mieux où le ministère veut en venir : En échange de petite monnaie, on bloque des enseignants en début de carrière dans les établissements dits difficiles. Mais pas question de rendre ces derniers attractifs et d'y améliorer les conditions d'encadrement en y mettant les moyens, par exemple avec des classes à effectif réduit. On peut même s'attendre à ce que disparaisse le classement de ces établissements en ZEP qui leur assurait des moyens de fonctionnement supplémentaires. Encore une fois, c'est sur le dos des populations les plus fragiles que le Ministère entend faire très prochainement des économies.

## Sur le renforcement du rôle des chefs d'établissements :

« Dans une organisation si importante [l'Education Nationale], on a besoin de corps intermédiaires qui managent, animent, expliquent. »

Le mot est lâché. Si « management » était encore un gros mot en matière d'éducation jusqu'à aujourd'hui et devait être lu entre les lignes des dernières réformes. Aujourd'hui il est prononcé ouvertement et sans scrupules. Les chefs d'établissements sont des managers, leur rôle est de faire en sorte qu'une performance satisfaisante soit atteinte pour un coût minimum.

« Puisqu'on leur demande d'être des managers, il est normal de les revaloriser. Nous mettrons en place, cette année, une prime de performance et nous travaillerons avec les syndicats [de chefs d'établissement, naturellement] sur les critères multiples permettant d'évaluer leurs résultats ».

Voilà vers où va l'école d'aujourd'hui : Réduction des moyens de fonctionnement à la source, hiérarchie et management renforcé, puis rémunération au mérite. Education Nationale = France télécom ?

# Précarité dans l'Education Nationale

## Dégraissage chez les EVS et AED-AVSi

**L'assistance administrative pour les écoles : condamnée**

**L'intégration des élèves en situation de handicap : en sursis.**

Dans le cadre de la réduction générale du volume de contrats aidés, le nombre de contrats affectés à l'Education Nationale est ramené de 52 000 actuellement à 38 000 en 2011, soit 14 000 emplois de vie scolaire (EVS) supprimés. Les contrats EVS (Emploi Vie Scolaire) arrivant au terme de leur durée maximale (1) et n'ayant pas pour objet l'accompagnement des élèves en situation de handicap ne seront plus remplacés.

Sans attendre 2011, **plusieurs centaines de recrutements d'EVS prévus pour la rentrée de septembre 2010 ont été annulés** et, dans notre académie, certaines des personnes concernées ne l'ont appris que la veille ou le jour de la pré-rentrée.

Seuls les chômeurs en fin de droits ou titulaires du RSA continueront pour un temps d'être recrutés de gré ou de force (2), sous contrats de droit privé à temps partiel d'une durée de 6 à 10 mois, pour assurer des fonctions d'Auxiliaire de Vie Scolaire pour l'intégration individuelle des élèves handicapés (EVS-AVSi), sans aucune formation préalable.

Quant aux AED-AVSi, ces Assistants d'Education titulaires du Baccalauréat ou ex-emplois jeunes justifiant de 3 ans d'expérience, recrutés sous contrat de droit public pour exercer les mêmes tâches, ils constituent une espèce en voie de disparition. **L'Etat cherche en effet à se défausser progressivement sur des associations pour assurer la continuité du service public**, grâce à un accord-cadre les autorisant à recruter pour 3 ans des AVS-i dont le contrat arrive à terme.

On pourrait légitimement se féliciter du ralentissement des recrutements sous contrats précaires s'ils étaient remplacés par des créations de postes statutaires correspondant aux nouveaux métiers d'accompagnant pour les élèves en situation de handicap et d'agent administratif des écoles, indispensables au bon fonctionnement des établissements, mais dans ce domaine comme dans tous les autres, les réformes sarkozystes ne font qu'aggraver la précarité au lieu de la faire reculer.

(1) Le Contrat unique d'insertion sous sa forme Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) destiné au secteur non-marchand, a une durée maximale de 24 mois, renouvellements éventuels compris, avec possibilité d'extension à 60 mois pour les personnels reconnus travailleurs handicapés ou âgés d'au moins 50 ans.

(2) Le refus d'une offre de contrat aidé est un motif de radiation par le Pôle Emploi.



# Nouvelle seconde

## Les pires pronostics vérifiés...

Septembre 2010 voit la nouvelle classe de seconde se mettre en place, révélatrice de ce que sera le lycée de 2012, après l'extension de la réforme en première puis terminale : lycée inégalitaire et conditions dégradées pour les lycéens et les enseignants.

Les conditions de rentrée prouvent le **renforcement de la tendance libérale** initiée avec la quasi suppression de la carte scolaire : plus de concurrence entre les lycées et une instruction à plusieurs vitesses, signifiant la fin d'un modèle unique pour tous dans l'accès au droit à la formation.

L'offre scolaire des « enseignements d'exploration » (EE) est différente selon les établissements, allant d'un large éventail de choix (EE scientifiques, économiques, littéraires, LV3, arts, ..... ) pour les uns à un choix limité à ce qui est obligatoire (SES ou PFEG) pour les autres. Les « grands » lycées sont bien sûr favorisés et les élèves des établissements ruraux ou de « banlieue » limités. A quels élèves cela profite-t-il ?

L'autonomie laissée aux établissements pour organiser un tiers de l'horaire (10h) donne des choix différents : certains bénéficieront d'horaires renforcés et de groupes réduits pour leur apprentissage (souvent les matières « reines » qui débouchent sur les filières sélectives, dont on sait combien elles sont démocratisées), les autres auront le minimum horaire en groupes nombreux (souvent les matières qui mènent vers le technologique industriel, tertiaire et paramédical) mais auront peut-être plus d'heures d'accompagnement. Les choix réalisés dans la mise en place de « l'accompagnement personnalisé » sont aussi très divers. Mais le plus souvent c'est en classe complète – 35 élèves – que cet accompagnement aura lieu !

En clair, la **concurrence** – synonyme de l'autonomie – **entre établissements est renforcée**.

Cette inégalité entre établissements se double d'inégalités dans les établissements. Les élèves ne sont pas tous logés à la même enseigne : la réalisation des emplois du temps relève du tour de magie ou de la loterie. La complexité des horaires - les couples d'EE (59 profils différents pour 340 élèves dans un établissement nancéen), les « groupes de compétences » en LV, ... - entraîne des emplois du temps catastrophiques pour les uns (9 heures de cours dans la journée parfois), aberrant pour d'autres (des trous partout). On peut, ailleurs, disserter, communiquer sur les rythmes scolaires pour se donner bonne conscience d'avoir instruit une réforme catastrophique....

Les élèves sont donc placés dans des situations très souvent délicates, ne favorisant guère leurs chances de bien réussir leurs études, réduisant leur droit à une formation de qualité.

Pour les collègues, ce n'est pas mieux ! Outre leurs emplois du temps éclatés, ils voient leur charge de travail s'accroître. Charge liée aux services : un prof d'Histoire-géo par exemple, qui a 3 heures de cours, peut aller jusqu'à intervenir 8h30 avec la même classe (ECJS, prof principal, AP,....). Son voisin, qui ne cumule pas ces fonctions, aura dans le même temps 3 classes, soit des tâches de correction, de réunions, multipliées. Charge liée aux fonctions nouvelles, puisque le prof nouveau est à la fois instructeur, orienteur – à la place des COP en voie de disparition !- remédiateur, tuteur, ... le tout sans être formé ! Il pourra aussi à l'avenir être sous l'autorité pédagogique d'un « préfet des études », caporal introduit dans le programme CLAIR (cf. p.4) ! Il lui faudra aussi aller se vendre auprès des chefs d'établissements ....

Cette « réforme » permet de faire d'**importantes économies de moyens en postes** et multiplie le recours aux HSE. C'est sa véritable finalité.

Si nous voulons un lycée qui offre une réelle égalité aux élèves devant leur droit à une instruction publique de qualité, il faut la contester, **continuer à refuser son extension au cycle terminal**.



# Rentrée honteuse pour les stagiaires 2010-2011

Avec la réforme de la Masterisation, exit toute véritable formation en alternance pour les enseignants stagiaires. Dorénavant, ils seront « formés » par les universités avec quelques stages ponctuels, mais plus d'accompagnement tout au long de la première année où ils exercent le métier.

Pire que cela, les stagiaires 2010-2011 font figure de génération sacrifiée. Ayant passé le concours sous l'ancien régime mais étant stagiaires sous le nouveau, ils sont propulsés directement sans aucune formation préalable et à temps complet devant les élèves.

Face au tollé provoqué par cette réforme, les Rectorats improvisent comme ils peuvent un simulacre d'accompagnement, dont l'organisation concrète est différente dans toutes les Académies, mais se résume partout à :

- un accueil la veille de la pré-rentrée par les inspecteurs,
- des tuteurs désignés, voire forcés à grand renfort d'intimidation de la part des inspecteurs,
- un service allégé du stagiaire ou du tuteur de septembre à la Toussaint (remplacements assurés, si c'est possible, par les quelques TZR restant),
- quelques formations groupées au second trimestre (remplacements assurés à bon marché par des étudiants de M2),
- service complet pour le reste de l'année,
- sur toute l'année, une incitation à participer aux stages du PAF (pas de remplacements assurés), comme si les dispositifs de formation continue pouvaient faire office de formation initiale.

Mettons-nous déjà à la place des élèves qui auront devant eux, un jeune prof, la vingtaine, non formé (car nous savons bien qu'une année de préparation au concours n'a absolument rien à voir avec la conduite d'une séquence pédagogique), débordé (compte tenu du travail astronomique exigé par un service à temps complet quand on n'a jamais enseigné), régulièrement absent, pas toujours remplacé, et quand il l'est... c'est par un étudiant.

Mettons-nous ensuite à la place de ces enseignants stagiaires. **À SUD Education Lorraine nous sommes révoltés par cette réforme et par la manière dont le Ministère et les Rectorats font peu de cas de ces jeunes collègues envoyés de la sorte au charbon, et nous espérons bien que ceux-ci viendront grossir les rangs de tous ceux qui sont prêts à se donner les moyens pour que cesse la destruction du service public d'éducation.**



## Ecole et collège : danger

### Livret de compétence sous application numérique

Lu sur le site de la Ligue des Droits de l'Homme – Toulon :

« La circulaire publiée le 8 juillet 2010 concernant la mise en œuvre du livret personnel de compétences nous “informe” de l'utilisation prochaine d'une nouvelle application numérique, appelée Livret personnel de compétences (LPC).

Développée sous environnement Sconet, elle sera disponible dans les collèges à compter de la rentrée 2010 – son introduction dans l'enseignement primaire est prévue pour la rentrée 2011.

L'apparition de cette nouvelle application numérique provoque les questionnements habituels :

- qu'en est-il du respect des droits des personnes (droit à l'information, droit d'opposition, droit d'accès et droit de rectification) ?
- où les nouvelles données (évaluation des acquis) seront-elles stockées et qui y aura accès ?
- quelles spécifications ont été communiquées à la Cnil ? »

## Halte à la xénophobie d'Etat !

Le pouvoir sarkozyste a clairement décidé de jouer la carte du racisme et du sécuritaire face face à deux éléments qui viennent le fragiliser : l'affaire Woerth-Bettencourt, qui montre de manière évidente à l'opinion publique la vraie nature de ce gouvernement au service des grandes fortunes, et, surtout, la nouvelle régression concernant les retraites faite pour diminuer les droits des travailleurs au profit des fonds de pension et du patronat.

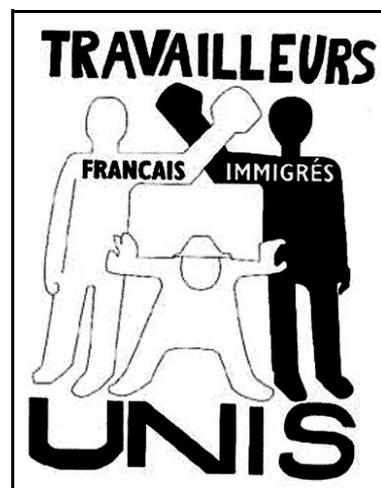
Le pouvoir craint une réaction des travailleurs capable de bloquer ses attaques antisociales. Il tente donc une tentative de diversion. Il veut détourner la colère populaire vers les plus fragiles et les plus vulnérables par crainte qu'elle se dirige vers les vrais exploités et se cristallise dans un mouvement social capable de faire reculer sa politique.

C'est ainsi que se sont succédées déclarations et mesures racistes et sécuritaires : assimilation de l'immigration à la délinquance, proposition de déchoir les délinquants d'origine étrangère de leur nationalité, peine de prison ferme pour les parents de mineurs délinquants, continuation de la politique d'expulsion des sans papiers et une véritable déclaration de guerre aux Roms et aux gens du voyage qui voient leurs camps constamment agressés par la police depuis l'été. Ce gouvernement qui ne recule devant rien a même été jusqu'à stigmatiser nommément la population Rom dans un document destiné aux préfetures, rappelant ainsi de sombres heures de l'histoire de ce pays.

Ce discours nauséabond profite d'un contexte de plus de 25 ans de politique anti-immigré et de discours chauvins et sécuritaires inspirés par la montée de l'extrême droite et par la récupération de ses idées par les partis qui se sont succédés au gouvernement.

Ce n'est pas un hasard si cette période est aussi marquée par des reculs continus des acquis des travailleurs. Lorsque que l'on fait croire que les problèmes sociaux du pays sont dus aux jeunes de banlieue ou aux étrangers issus des pays pauvres, cela désarme le mouvement social qui ne s'attaque pas ainsi aux vrais responsables : les classes dirigeantes.

Nous devons organiser la riposte ! Un premier pas a été fait le 4 septembre avec une manifestation contre la politique sécuritaire et xénophobe du gouvernement rassemblant près de 200 000 personnes dans 140 villes. Nous devons continuer, être nombreux lors des cercles du silence contre les expulsions de sans papiers menés par le Réseau Éducation Sans Frontière, montrer la justesse de notre slogan «Français-immigrés, mêmes patrons, même combat.». Nous devons également réussir à imposer le retrait du projet sur les retraites par nos grèves et nos manifestations, montrant ainsi que c'est en combattant le capital que l'on préserve les droits des salariés, que c'est par la lutte de classe, travailleurs contre patronat que l'on fait évoluer la société au profit du plus grand nombre.



## Qu'est-ce que SUD ?

**Solidaires** : que ce soit aux côtés des chômeurs et / ou des précaires, des femmes ou des anti-fascistes, des sans-papiers ou de tous les « sans », SUD Éducation se propose d'être auprès de tous ceux que l'ordre libéral menace.

**Unitaires** : SUD Éducation veut construire un syndicalisme inter-catégoriel et inter-professionnel. C'est au sein même des luttes, et des rapports de force qu'elles engagent, qu'il recherche l'unité d'action des différentes catégories de salariés et d'exclus, sans se crispier sur des revendications strictement corporatistes.

**Démocratiques** : un syndicalisme combatif exige la construction d'un syndicat démocratique, au sein duquel les assemblées générales définissent et maîtrisent tous les aspects de la lutte (plate-forme revendicative, modalités d'action, suivi des négociations...).

**SUD Éducation n'est pas un syndicat de plus, c'est un autre syndicalisme.** Un syndicalisme qui n'a pas d'autres ressources que les cotisations de ses adhérents et de force que celle de ses militants, où les orientations sont définies en AG par les adhérents eux-mêmes et non par un appareil bureaucratique. Un syndicalisme qui lutte à la fois pour les revendications immédiates des collègues mais aussi pour une rupture avec le système capitaliste responsable de la régression sociale que nous connaissons.

## Vous voulez en savoir plus sur SUD Education Lorraine ?

Contactez-nous à [sudeducolor@gmail.com](mailto:sudeducolor@gmail.com)

Visitez notre site : <http://sudeducolor.lautre.net/> - rubrique : Présentation de SUD Education Lorraine.